

in fontcouverte

Bulletin Municipal Juillet 2024

N°72



DOSSIER CENTRAL Sortir cet été à Fontcouverte

Le mot du Maire



Je m'interroge parfois sur l'évolution de notre société et de notre pays au cours des cinquante dernières années. En 1970, la France était prospère et classée 4^{ème} puissance économique mondiale. L'agriculture, l'industrie, le bâtiment, ... tournaient à plein régime. L'éducation, la santé, la recherche ou l'innovation étaient citées en exemple et enviées par le monde entier. **Les valeurs travail, respect des autres, services publics, avaient un sens.** L'Etat et les habitants contribuaient activement et en synergie à une évolution positive du territoire.

Qu'est aujourd'hui devenu notre pays ? Nous ne comptons plus les domaines en situation critique ou dégradée : l'éducation, la santé, la police, la justice, la sécurité, le niveau des prélèvements, etc Notre économie se classe désormais au 7^{ème} rang mondial. **La dette publique atteint le chiffre abyssal de 3 200 milliards d'euro.**
Qui s'en préoccupe ?

Même notre démocratie donne quelques signes d'inquiétude. **La démocratie est un bien précieux, mais fragile. Nous devons toutes et tous avoir l'intelligence et le devoir de la respecter.**

Que sont devenues nos valeurs fondamentales ? N'avons-nous pas l'impression parfois de marcher sur la tête ? Chacun(e) de nous a certainement ses réponses à ces questions, parmi beaucoup d'autres.

Permettez-moi de partager avec vous deux citations qui me paraissent bien adaptées à la situation actuelle.

" J'aime bien les paysans. Ils ne sont pas assez savants pour raisonner de travers." MONTESQUIEU

Nous pouvons constater que parmi celles et ceux qui nous gouvernent ou prétendent à le faire, quelle que soit leur tendance, beaucoup sont brillants, bardés de diplômes dans tous les domaines, mais il leur manque une chose essentielle : le BON SENS. Je veux parler du bon sens paysan qui consiste, par exemple, à réfléchir aux conséquences humaines et financières d'une décision AVANT de la prendre, et non après.

" Tout le monde veut sauver la planète mais personne ne veut descendre la poubelle." Jean YANNE

Depuis la loi "climat et résilience", en 2021, nous entendons parler matin, midi et soir du climat et de la transition climatique. Evidemment, nous avons le devoir de préserver au mieux notre planète. Mais, si certaines mesures sont parfaitement justifiées, d'autres reposent sur des non-dits ou des contre-vérités. De nombreux pays et la plupart des personnalités ne se sentent pas vraiment concernés par les quantités d'émission de gaz à effet de serre ou l'empreinte carbone. Dans ce domaine aussi, le BON SENS serait bienvenu.

Les Français(es), comme les collectivités locales CROULENT sous les lois, les règlements et les NORMES toutes plus coercitives les unes que les autres. En 1966, Georges POMPIDOU, alors premier ministre disait à un jeune collaborateur nommé Jacques CHIRAC "Arrêtez donc d'em...der les Français avec les lois et les règlements"

Il est URGENT de réduire drastiquement la dette publique, de diminuer les contraintes normatives qui pèsent sur les entreprises et les collectivités afin de retrouver une économie dynamique et compétitive, source de croissance. Seule une économie forte permettra de dégager les marges nécessaires pour financer le social et l'environnemental auxquels nous sommes attachés. C'est un challenge difficile mais que nous devons relever si nous voulons transmettre à nos enfants et petits-enfants une FRANCE attractive, sereine, où il fera bon vivre.

Espérons que nos dirigeant(e)s feront preuve de BON SENS pour prendre rapidement les bonnes décisions qui s'imposent, **dans le cadre d'une démocratie consensuelle.**

*Merci pour votre confiance et votre soutien.
Bien à vous,*

**Francis GRELLIER
Maire de FONTCOUVERTE**



L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter à toutes et à tous un très bel été et d'excellentes vacances. Nous vous donnons rendez-vous pour les échappées rurales le vendredi 23 août, puis au forum des associations le samedi 7 septembre 2024.

Réunions de proximité

Pour la deuxième année consécutive, comme promis, des réunions de proximité ont rassemblé élus et Fontcouvertois.

Deux différences majeures par rapport à 2023: regroupement des secteurs de rencontre, soit 4 réunions au lieu de 8.

En raison des conditions météorologiques de ce début de printemps, la salle du conseil de la Mairie a remplacé les divers points de rencontre de l'an passé.

Elles se sont déroulées sur les week-ends des **26 et 27 avril** et des **3 et 4 mai**.



Les rencontres multiples avec la population lors d'événementiels, le souci de pédagogie de l'équipe municipale, la réactivité de nos agents techniques et la résolution de plusieurs demandes formulées l'an dernier lors des réunions de secteurs ont certainement permis de traiter un certain nombre de situations.

Monsieur le Maire et les adjoints ont répondu en direct à la plupart des questions.

Les préoccupations principales concernent toujours la voirie, la sécurité et la vitesse de circulation sur nos routes communales et départementales, l'environnement et les bâtiments, l'urbanisme et les problèmes de stationnement dans les lotissements. Très peu d'incivilités relevées.

Les compliments sur le nouveau Parcours Sport Santé ont été nombreux.

Soyez assuré(e)s que nous prendrons en compte vos observations pour y donner une suite favorable dans la mesure du possible.

Chaque réunion s'est terminée par un moment convivial qui a permis de faire plus ample connaissance avec de nouveaux habitants et de prolonger les échanges avec les anciens. Ces moments de rencontres sont précieux. Ils améliorent sans aucun doute le "vivre ensemble".





Originnaire des Landes, elle a pris ses fonctions à la mairie de Fontcouverte le 1^{er} mai 1992. Après avoir gravi plusieurs échelons de la fonction publique territoriale, elle a exercé les fonctions de Directrice Générale des Services. Elle a terminé sa carrière au grade d'attachée territoriale titulaire.

Au cours de ces 32 années, Béatrice a préparé, puis rédigé les délibérations et les procès-verbaux de 319 conseils municipaux. Elle a aussi contribué à la bonne tenue de six élections présidentielles et de cinq élections municipales.

Pour les générations d'élus qui se sont succédé, Béatrice s'est avérée être la mémoire vive de la commune, connaissant par cœur la quasi-totalité aussi bien des habitants que des lieux et de l'histoire locale.

Cécilia FOUCHE, agent comptable à la mairie depuis le 1^{er} février 2008, a été nommée Directrice Générale des Services depuis le 1^{er} mai dernier.

Également très attachée à la notion de service public, nous lui souhaitons le meilleur dans ses nouvelles fonctions, entourée d'une équipe dynamique et motivée.



Cécilia Fouché Béatrice Lacaule

Une belle page se tourne

Le 30 avril 2024, Béatrice LACAULE a fait valoir ses droits à la retraite après 32 ans de bons et loyaux services au bénéfice de la commune et des Fontcouvertois(es).

Elle a anticipé de multiples situations et en a souvent résolu.

Mais, par-dessus tout, il faut souligner son attachement sans faille au service public. Fréquemment, et avec raison, elle rappelait à ses équipes et parfois aux élus, "N'oubliez pas que nous sommes au service du public".

Tous l'ont appréciée, celles et ceux qui ont travaillé à ses côtés, ainsi que les habitants. Ils retiennent de Béatrice son dévouement, son implication illimitée, son management, sa créativité débordante, et parfois surprenante, sa bonne humeur et sa positive attitude.

Pour remercier Béatrice, un pot de départ a été organisé en mairie le 30 avril dernier. Etaient réunis ses collègues, l'équipe municipale, des Fontcouvertois ainsi que les deux maires qu'elle a assistés

au cours de sa carrière : Jean-Claude CLASSIQUE qui l'a recrutée et Francis GRELLIER, maire actuel.



Avec gratitude, bienveillance, humour et émotion, plusieurs discours ont évoqué la brillante carrière et les qualités de la nouvelle retraitée.

Les remerciements de Béatrice furent tout aussi sincères, empreints de joie et de vœux pour l'avenir de la commune. Une remise de fleurs et de cadeaux ainsi qu'un temps convivial ont clôturé cette cérémonie pleine d'émotions.

MERCI beaucoup Béatrice pour tout ce que tu as apporté à la commune et à ses habitants.

Tous t'adressent leurs meilleurs vœux de belle, longue et heureuse retraite, empreinte de joie et de

Une fête des écoles placée sous le signe des fleurs et du sport

Mardi 2 juillet, l'Association des Parents d'Elèves de Fontcouverte (A.P.E.F.) a organisé la fête de fin d'année des deux écoles de Fontcouverte réunies dans la cour de l'école élémentaire.

Parents, grands-parents et amis étaient venus en nombre pour assister au spectacle de fin d'année. Une attention particulière a été portée à la décoration des extérieurs et du périscolaire : la cour était parée de fleurs vives et ornée des productions picturales réalisées par les élèves cette année, grâce à l'aide d'artistes bénévoles de l'Atelier de Dessin et de Peinture de Fontcouverte.

Fleurs encore, calypso, paix et postures sportives ont rythmé en musique les danses colorées et les chants des enfants de la petite section de maternelle aux CM2 devant un public enchanté.

Sourires aux lèvres et bonne humeur affichée, les enfants, leurs familles et les équipes pédagogiques des deux écoles maternelle et élémentaire ont prolongé cette belle soirée en dégustant crêpes et burgers proposés par deux food trucks et ont profité de l'offre de la buvette tenue par l'APEF.

En fin de soirée, l'APEF a distribué les lots gagnés lors de la tombola organisée par l'association. Elle récolte ainsi des fonds au profit des sorties et des projets scolaires.

Merci aux équipes pédagogiques des deux écoles pour la préparation et les prestations des enfants ainsi qu'à l'APEF et aux parents volontaires pour soutenir l'organisation de ce bon moment riche en souvenirs festifs et joyeux.



Remise de livres aux CM2



Vendredi 5 juillet, Monsieur le Maire et l'adjointe aux Affaires scolaires ont remis à chacun des élèves de CM2 le livre offert par la municipalité. Il s'agit d'un **roman graphique sur la jeune Anne Frank**, victime du nazisme.

Un beau souvenir pour clore leur scolarité à l'école élémentaire de Fontcouverte.



Bien vivre ensemble, c'est avant tout :

- faire preuve de respect les uns envers les autres
- entretenir des relations coopératives et de bon voisinage
- respecter la nature ainsi que les règles de vie et de comportement en matière de vitesse, stationnement, bruits de voisinage, divagation d'animaux, déchets ménagers
- veiller à ne pas causer de nuisance à autrui.



**Préserver notre qualité de vie, c'est l'affaire de TOUS et de CHACUN d'entre nous.
Et rappelons-nous que nous sommes toujours les voisins de nos voisins !**

Depuis quelques années les communes sont de plus en plus souvent confrontées et sollicitées ou mises à contribution par leurs habitants pour résoudre des problèmes d'incivilités, de litiges de voisinages, de nuisances sonores, de vitesses excessives ou non respect des signalisations routières, de divagation d'animaux, de dépôts sauvages, de parcelles non entretenues, etc. Hélas, Fontcouverte ne fait pas exception à cette tendance.

Quels sont les pouvoirs de police d'un maire ?

L'article L2212 du CGCT (code général des collectivités territoriales) stipule :

Le maire est l'autorité compétente pour prendre et faire respecter les mesures nécessaires au maintien de l'ordre, de la sécurité, de la tranquillité et de la salubrité publics sur le territoire de la commune.

Il agit également en qualité d'officier de police judiciaire

Certaines attitudes ou comportements sont passibles d'amendes ou de poursuites civiles ou pénales.



Quand puis-je faire des travaux de jardinage et de bricolage ?

(tondeuse, débrousailluse, tronçonneuse ... et autres appareils bruyants)



**R
A
P
P
E
L
S**



TRAVAUX DE RENOVATION DE LA LIGNE SNCF SAINTES / NIORT

Depuis quelques semaines ces travaux ont été sources de multiples contraintes et nuisances sur notre commune, notamment sur les secteurs de chez Réal, le Bourg et l'ancienne gare. Les travaux avancent mais vont perdurer quelque temps encore sur le secteur de Fontcouverte, avant de se déplacer vers le nord. Je remercie vivement pour leur patience et leur compréhension tous celles et ceux d'entre vous qui ont été, ou seront, impactés par les nuisances occasionnées par ce chantier.

Tourisme

La saison estivale démarre, c'est l'occasion de vous présenter deux havres de paix verdoyants situés sur notre commune. Deux endroits aux prestations exceptionnelles, tenus par deux femmes au sens de l'accueil exemplaire.



La Loge du Grand Cèdre charme par le majestueux cèdre du Liban qui domine ce domaine du XVIIIe siècle de 3,5 hectares.

On peut y séjourner pour de courtes ou longues durées dans le gîte ou dans la chambre d'hôte, profiter de la piscine, des balades en forêt ou des sentiers de randonnée balisés.

Marie-Pascale, ancienne guide pour l'office du tourisme de Saintes, est de bon conseil pour les activités ou les sorties à privilégier sur place ou dans les environs .



La loge du Grand cèdre

6 route de Fontmorillon

17100 FONTCOUVERTE

0689702237

lalogedugrandcedre@gmail.com



Le logis de la Brumanderie

57 route de la brumanderie

17100 FONTCOUVERTE

0546933835

labrumanderie@gmail.com

le **Logis de la Brumanderie**, bâtisse charentaise entourée de son jardin paysagé, est établi sur un site enchanteur.

Valérie, sa propriétaire, a tout prévu pour accueillir au mieux ses hôtes.

Quatre chambres et un gîte sont à disposition pour une simple escale ou un moment prolongé.

La piscine, la terrasse et le préau attendent les vacanciers qui désirent se ressourcer.

Atout indéniable du Logis: il est situé à proximité immédiate du golf, de l'aqueduc gallo-romain et du chemin de Compostelle. Les sportifs y trouveront à coup sûr de l'occupation.

Ces deux endroits merveilleux gagnent à être connus par les Fontcouvertois eux-mêmes qui reçoivent des amis ou des membres de leur famille à loger.

Piste et trésor: les Vadrouilles de Benez à Fontcouverte



Ce nouveau jeu de piste gratuit est proposé par l'Office de Tourisme de Saintes et de Saintonge.

Il est d'ores et déjà possible d'y jouer. Rien de plus facile. Il suffit de télécharger l'application sur Android ou Apple Store ou de scanner le QR code de l'affiche.

Le petit personnage Benez vous emmène en balade ou en vadrouille. Le circuit n'est pas très long, ni très difficile, car c'est avant tout un circuit dont la cible est la famille. Il dure une heure environ et permet de découvrir l'histoire de Fontcouverte, de son patrimoine et de ses personnes célèbres.

Tout au long du circuit, une dizaine de questions sont posées et des jeux sont proposés comme un puzzle. Il s'agit de résoudre une énigme en fin de parcours.

Au bout d'une heure, vous vous serez amusé(e)s en famille, vous aurez fait un peu de sport et vous aurez sûrement élargi vos connaissances sur la commune.

Alors partez en vadrouille avec Benez à Fontcouverte, puis, pourquoi pas, à Écoyeux ou Villars -Les-Bois!

Échappées rurales du 23 août à Fontcouverte

Cette belle fête tripartite, CDA, Commune et Chambre d'agriculture, vous donne l'occasion de vivre ensemble, dans le cadre bucolique du Vallon de Montignac, des moments de partage inoubliables autour de plats du terroir accompagnés par le Duo Swing d'O et du spectacle burlesque interactif d'un célèbre clown argentin. Sans oublier l'avant-programme de visite ou rando et expo dès 18h30 à l'îlot de l'Alambic.



3 questions à Cécile Trébuchet guide-conférencière de l'Office de Tourisme de Saintes

1-Madame Trébuchet, bonjour! Pouvez-vous nous préciser ce qu'est une guide-conférencière?

Je vous remercie de cette question car il est rare que nous ayons l'occasion de nous exprimer à ce sujet. Le statut de guide conférencier est une exigence, tant en formation universitaire qu'en certification diplômante permettant d'obtenir l'agrément national délivré par le Ministère de la Culture et de la Communication.

Être guide n'est donc pas une activité, mais un métier. Pour gérer des visites guidées ou des conférences dans les musées de France et les monuments historiques, la carte professionnelle de guide-conférencier est une obligation nationale, en vertu du Code du tourisme.

2-Vous allez faire une première visite de Fontcouverte le 15 juillet dans le cadre des Visites de Villages.

Pouvez-vous nous dire pourquoi le village de Fontcouverte vaut le détour?

Fontcouverte mérite bien plus qu'un seul détour patrimonial ou touristique, car c'est au coeur de ce village qu'une grande partie de notre histoire est venue prendre source. Fontcouverte est le lieu sur lequel les bâtisseurs antiques ont posé les premiers piliers de captage des eaux, indispensables au quotidien de la cité romaine de *Mediolanum*. Entre les parties souterraines et les arches aériennes, l'ensemble de l'oeuvre aqueduc, tantôt franchit les vallons, tantôt s'engouffre dans les entrailles du sol, et le tout avec une ingéniosité exceptionnelle.

C'est bien la topographie du village qui marque également son identité. Originaire du village, je ne me suis jamais lassée de cette image bucolique avec l'église Saint-Vivien, en contrebas ses lavoirs, son viaduc, ses hauteurs, ses rondeurs.

3- Votre visite suivante dans le cadre des Échappées rurales sera-t-elle identique? Pourquoi?

Les deux rendez-vous sont tout autant à destination des visiteurs que des habitants. Ils diffèrent néanmoins dans leurs objectifs et les opportunités des échanges.

La visite du 15 juillet, à 15 heures, est une instantanée permettant d'évoquer brièvement l'histoire du village, l'importance de l'eau, les personnages ayant marqué le village, la typologie des bâtis. Mais nous voulons aussi mettre en exergue les savoir-faire du territoire, à l'instar de la découverte de la production de miel chez Laurence Biard.

La visite du 23 août est à 18 heures. Elle s'inscrit dans un esprit de "Fête au village" qui porte bien son nom d'Échappée rurale sous l'égide de la CDA.

chemins de randonnée communaux

Il y a un an exactement, nous vous annoncions la mise en place de 2 chemins de randonnée communaux. Des contretemps indépendants de notre volonté ont retardé cette installation.

Elle est en cours actuellement. Vous n'allez pas tarder à découvrir ces balisages, celui du Chemin des Lavoirs de 6 km et celui du Chemin Bois et Vallon de 10 km.



Des travaux ont été effectués pour sécuriser les passages difficilement accessibles.

Gradinages en cours de réalisation



Message aux SPORTIFS et aux amoureux de la nature

Noubliez pas le **Parcours sport santé** situé dans le bois qui jouxte le Vallon de Montignac. Il est ouvert depuis le 4 avril. Sa signalétique est en cours de réalisation. Il comporte 6 ateliers: mini haie, renforcement musculaire, barre fixe, barres parallèles, planche abdominale, barre d'étirements. **A vos marques, prêts, partez!**

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Un document stratégique qui définira les nouvelles priorités d'aménagement sur le territoire

L'élaboration du PLUi a été prescrite le 14 décembre 2021 par délibération du conseil communautaire de Saintes Grandes Rives, l'Agglo.

Jean-Luc MARCHAIS, maire de Bussac-sur-Charente et vice-président en charge de la planification de l'urbanisme, supervise ce dossier au sein de l'intercommunalité, assisté par une équipe technique chargée de rédiger les pièces du futur PLUi.

A son terme, le PLUi remplacera tous les documents d'urbanisme communaux en vigueur sur le territoire intercommunal (PLU, Cartes Communales). Il s'agira d'un document unique pour l'instruction des autorisations d'urbanisme (permis de construire...).

Les futures règles du PLUi seront les mêmes pour toutes les communes de Saintes Grandes Rives, l'Agglo. Finis, les règles d'urbanisme à géométrie variable et les exigences d'aspects des constructions différentes d'une commune à l'autre !

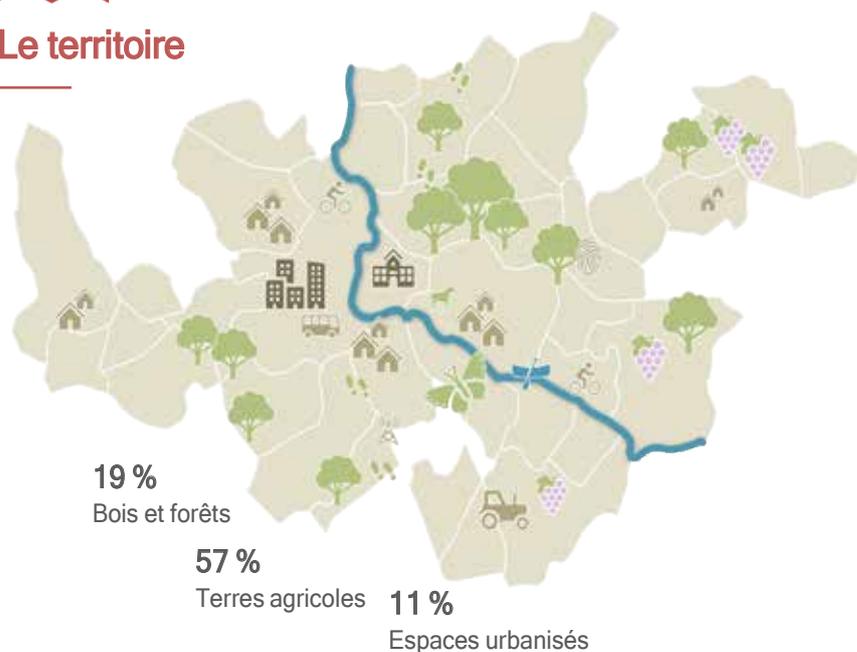
L'élaboration du PLUi est longue. Elle s'étalera jusqu'en 2027. Il s'agit d'une étude complexe jalonnée par plusieurs étapes.

Une première phase de diagnostic du territoire a été menée, à travers laquelle ont été étudiés l'environnement, le patrimoine, la population, l'économie ou encore le logement. Celle-ci a été close en fin d'année 2023.

Ce diagnostic a intégré plusieurs temps de travail collaboratif avec les élus des différentes communes, qui ont partagé ensemble une vision commune du territoire, ses enjeux, ses problématiques et ses défis à venir. L'intercommunalité garde le souci de maintenir les communes au cœur de l'élaboration du PLUi. Il ne s'agit pas d'en faire un document purement technique, déconnecté du terrain et imposé d'en haut !



Le territoire



Emplois

13 zones d'activités

35 410 actifs habitant sur le territoire
26 665 emplois recensés sur le territoire
32 % d'employés
27 % de professions intermédiaires



Lieux de travail

63,8 % de déplacements domicile-travail s'effectuent en dehors de la commune de résidence

Un territoire qui attire les actifs venus de l'extérieur : pour **deux actifs** quittant le territoire quotidiennement pour aller travailler, **3 actifs y entrent depuis l'extérieur** !

Comment puis-je suivre et participer à l'élaboration du PLUi ?

Une rubrique lui est spécifiquement dédiée à l'adresse :

<https://www.agglo-saintes.fr/les-projets/516-plan-local-d-urbanisme-intercommunal.html>

Des réunions publiques sont prévues courant 2025. Par ailleurs, vous pouvez adresser vos observations et contributions à Saintes Grandes Rives, l'Agglo :

- En les consignnant sur le registre mis à votre disposition dans votre mairie et au siège de Saintes Grandes Rives, l'Agglo
- En les adressant par écrit à Monsieur le Président de Saintes Grandes Rives, l'Agglo au 12, boulevard Guillet Maillet à Saintes
- En les consignnant sur le registre dématérialisé accessible depuis le lien Internet <https://www.registredemat.fr/plui-cdasaintes>



Biodiversité

Un territoire d'eau, de forêts et de vignes
30 % d'espaces naturels (bois, prairies...)
3 sites Natura 2000
9 % du territoire (4 080 hectares)

239 km de cours d'eau

(Coran, Charente, Seugne, Antenne, Arnoult)

Depuis le début 2024, s'est ouverte une seconde phase correspondant à la rédaction d'une autre pièce du PLUi. Il s'agit du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).

Le PADD est le « cœur » politique du PLUi, à travers lequel les élus vont définir leurs ambitions pour le territoire : mise en valeur du patrimoine, développement économique, lutte contre le changement climatique, revitalisation des bourgs ruraux, attractivité du territoire pour les entreprises et les familles. Il s'agira de prioriser le développement du territoire en fonction de son organisation (pôles d'emplois, résidentiels, d'équipements, de commerces et de services) mais également de tenir compte des grands projets tels que le « Ferrocampus » à Saintes, futur écosystème d'activités, de recherche et de développement autour des mobilités ferroviaires de demain.

A compter de 2025, les services techniques de Saintes Grandes Rives, l'Agglo étudieront avec les élus les diverses traductions réglementaires du futur PLUi : définition des zones ouvertes à la construction, règles définies selon les vocations des zones... Ces règles feront l'objet d'une évaluation environnementale, rendue obligatoire par la loi.

A ce stade, l'aboutissement du dossier est prévue pour 2026, sous réserve de contraintes techniques et législatives imprévues. Il s'en suivra l'avis des personnes publiques associées ainsi qu'une enquête publique ouverte à la participation de tous.

En attendant ces échéances, nous vous invitons à rester informé(e)s sur l'état d'avancement du PLUi depuis la page <https://www.agglo-saintes.fr/les-projets/516-plan-local-d-urbanisme-intercommunal.html>



Logement

33 427 logements

87,7 % de résidences principales
78,2 % de maisons individuelles
27,2 % de logements antérieurs à 1946
33,8 % de locataires



Population

60 447 habitants (2021)

+0,4 % de population supplémentaire entre 2014 et 2020

13 seniors pour 10 jeunes

6 arrivants sur 10 ont moins de 40 ans

Pourquoi réaliser le PLUi et quelles conséquences sur mon quotidien ?

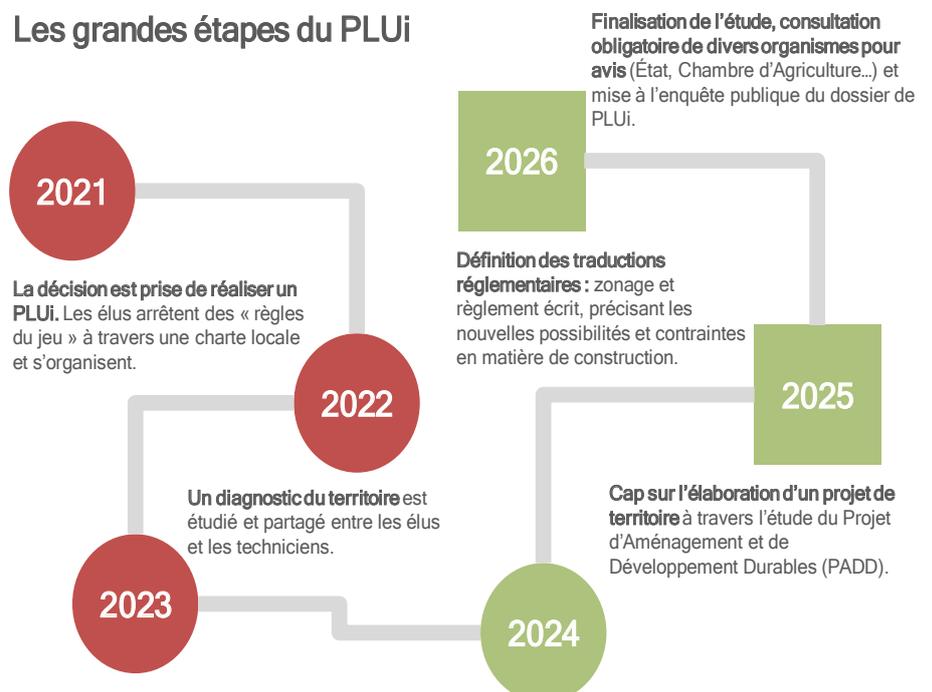
Les documents d'urbanisme tels que le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) sont un incontournable pour les communes, sans lesquels les autorisations d'urbanisme ne peuvent être instruites avec clarté, efficacité et équité.

En la matière, nul ne peut se prévaloir de bénéficier de « droit acquis » en matière de constructibilité de sa ou ses propriétés. Ces droits sont légitimement questionnés lors de la révision régulière de ces documents. Par ailleurs, le législateur contraint dorénavant les communes et leurs groupements intercommunaux à mettre en conformité leurs documents d'urbanisme avec une trajectoire nationale de lutte contre l'étalement urbain.

Cette dernière, définie par la loi « Climat et Résilience », vise un objectif de « **zéro artificialisation nette** » des sols à l'horizon 2050, essentiellement pour des raisons de protection de l'environnement. Cet objectif s'impose aux élus locaux, qui de fait, doivent questionner les modalités de développement de leur territoire.

Réduire l'étalement urbain est une nécessité, surtout lorsque l'on sait que le territoire compte de nombreux logements vacants et autres biens à l'abandon qui attendent d'être réhabilités. Le changement climatique et toutes ses conséquences (risques naturels...) imposent également d'envisager différemment l'aménagement du territoire. Cela se traduira nécessairement par une réduction des surfaces ouvertes à l'urbanisation.

Les grandes étapes du PLUi





Fête au Vallon

Elle a eu lieu le samedi 11 mai. Même recette que celle de l'an dernier: des concerts, des jeux de plein air, des jeux en bois, une structure gonflable qui a fait le plein toute la soirée et un marché fermier pour la restauration sur place. La fréquentation avoisinait les 500 personnes. A 17h30: la fanfare du groupe "Fé le Bô" a déambulé dans le vallon. Les groupes Folk et Rock "More than three" et "Ioseck" ont animé le repas et la soirée.

La météo fut clémente, l'ambiance conviviale et la joie de se retrouver était palpable. Beaucoup d'ados semblaient heureux de se retrouver et de partager ce moment.

Le Vallon est bien le lieu où toutes les générations peuvent se rencontrer avec plaisir, principal objectif de la municipalité pour l'aménagement du site.



Animations médiathèque



Atelier couture

le samedi matin 25 mai

Clarisse Tapon est une couturière créatrice écoresponsable qui a créé des kits couture zéro déchet et qui anime des ateliers couture.

Elle est venue à la médiathèque de Fontcouvete pour dispenser à quelques passionnées de couture fontcouvetoises ses conseils et sa démarche de sensibilisation à la surconsommation et au gaspillage textile.

Atelier rosace le mercredi 17 avril

Cinq enfants ont bénéficié d'une animation Rosace pendant des vacances de Pâques plutôt maussades.

Chantal et Sylvette, bénévoles à la médiathèque, les ont initiés à la réalisation de rosaces. Chacun a choisi ses couleurs et son décor. Bravo à tous pour leur créativité!



Retour en images sur les très nombreux événements associatifs du début d'année



Rando du brin d'aillet... bien arrosée 1er mai 2024



Tournoi Jeunes Christophe Baudet 8 mai 2024



Repas des chasseurs 2 juin 2024



40 ans du foot 15 juin 2024



Mesdames spectacle de danse Modern Jazz 22 et 23 juin 2024



Balade gourmande nocturne des Gazelles 29 juin 2024

Pour accéder aux informations précises, allez sur le site officiel de la commune: <https://fontcouverte17.fr>
Onglet "vivre ensemble" - 2024 En mots et en images!

L'été à la médiathèque !

☀ Exposition - La pêche à pied

Découvrez certains coquillages et crustacés que l'on peut pêcher sur l'estran, cette partie du littoral qui se couvre et se découvre au fil des coefficients de marées. Ces petites bêtes n'auront plus de secret pour vous ! Avec le concours de la Médiathèque départementale de la Charente-Maritime - Accessible aux horaires d'ouverture.



☀ Exposition et jeu - "Chien pourri aux jeux olympiques !"

Chien Pourri et Chaplapla organisent les Jojolympiques, entre poubelles et terrain vague. Entre canards boiteux, rat borgne et moineau déplumé, caniche à frange et basset à manteau, pour décrocher une médaille dans ces épreuves très spéciales, il faudra se mettre au niveau – au niveau du caniveau, bien sûr ! **Et le 10 juillet, rendez-vous à 14h30 à la médiathèque pour participer aux Olympiades Chien pourri :** 3 épreuves à affronter, pour obtenir son diplôme (pas) pourri !



*Exposition jusqu'au 14 septembre - espace jeunesse de la médiathèque
Le jeu Chien pourri : le 10 juillet - à partir de 7 ans - gratuit sur inscription - places limitées*

☀ Fermeture estivale

Votre médiathèque sera fermée du lundi 12 au dimanche 25 août, réouverture au public le mercredi 28 août. Pensez à faire le plein avant les vacances, de nombreuses nouveautés vous attendent ainsi qu'un fonds DVD totalement renouvelé. Et n'oubliez pas : les jeux de société sont à emprunter !



A venir



Exposition photographique « Portraits » par René Boulanger, du 11 septembre au 15 novembre – vernissage le 13 septembre à 18h

Apéro livres - jeudi 19 septembre à 18h - Partageons nos lectures estivales !

Ateliers, animations : consultez notre agenda en ligne ou notre page Facebook !

Expression du groupe minoritaire

Rédacteurs: Christan Lacotte, André Arnault

Dans cette période de turbulence, nous sommes à nouveau conviés à retourner aux urnes après la dissolution de l'assemblée nationale.

L'importance relative de la participation aux élections européennes a montré l'intérêt des Français pour le rôle de ce parlement et les enjeux de ses décisions (agriculture, énergie, environnement..).

L'enjeu législatif du 30 juin et du 7 juillet est important : en effet la constitution prévoit que l'assemblée nationale peut émettre des avis motivés sur la conformité des projets d'actes européens. Notre sort reste donc dans nos mains.

Le résultat de ce scrutin peut déboucher sur une cohabitation, qui serait la 4ème sous la Vème république. Les semaines à venir sont donc loin d'être tranquilles...

Malgré cela les grandes vacances arrivent, méritées pour tous. Souhaitons qu'elles permettent à chacun de recharger ses batteries, pour affronter la rentrée. Bonnes vacances à tous.

Membres du groupe minoritaire

Christian LACOTTE, Faysal YASSIN, André ARNAUD, Marie-Françoise VASQUEZ

Expression du groupe majoritaire

Rédacteur : Marie-France Drey, Francis Grellier

Fin mai et début juin, nous avons souhaité vous rencontrer, lors de réunions réparties selon quatre secteurs géographiques. Pour des raisons météorologiques, ces réunions se sont tenues en Mairie. Au total, nous avons pu converser et échanger avec 150 habitant(e)s que nous remercions sincèrement pour leur participation.

Etaient présents des résidents de Fontcouverte depuis plusieurs années, voire décennies, mais aussi de nombreux nouveaux habitants, des actifs, des retraités, ainsi que plusieurs jeunes couples.

Ce fut l'occasion pour la municipalité d'expliquer ou de préciser plusieurs projets ainsi que d'écouter les questions ou les souhaits des uns ou des autres, dans une ambiance courtoise, détendue et très positive.

Les questions les plus fréquentes ont concerné la vitesse sur nos routes, la hauteur des herbes, quelques différents ou incivilités de voisinage, Plusieurs d'entre vous ont exprimé des remerciements et/ou des félicitations pour le travail de la municipalité et celui des agents communaux, pour l'agrément et la qualité de vie, mais aussi les multiples animations et les équipements publics dont dispose notre collectivité. Cela nous prouve que les Fontcouvertois(es) sont fortement attaché(e)s à leur commune. MERCI à VOUS pour ces témoignages, auxquels nous sommes sensibles, qui constituent le carburant pour notre implication au quotidien . Ils nous encouragent à persévérer.

Pour nous, ces moments de partage et d'échanges sont primordiaux pour maintenir le lien de proximité et de confiance indispensable entre les Fontcouvertois(es) et leurs élus. Ils permettent de conforter le lien social intergénérationnel nécessaire à la vie d'une collectivité. De bien agréables moments de démocratie participative.

Nous vous souhaitons un très bel été, si possible ensoleillé, et de belles vacances à tous ceux qui en prendront.

Membres du groupe majoritaire

Francis GRELLIER, Sylvain LESPINASSE, Claudine BRUNETEAU, Bruno GARDEN, Marie-France DREY, Michel DEJEAN, Patrick RAFFIN, Claudie VILLENEUVE SOULARD, Stéphane MORIN, Isabelle DUPUY, Grégory BUREAUD, Stéphanie BELTRAMÉ, Christophe MOURMANT, Virginie RANNOU, Catherine HA

JUILLET

15 juillet: visite guidée du village par une guide conférencière de l'Office de Tourisme de Saintes. Voir pages centrales pour plus de détails

AOÛT

23 août: Échappées rurales organisées par la commune, la CDA et la chambre d'agriculture. Événement gratuit tout public. Dès 18h30, rendez-vous à l'ilôt de l'Alambic face à la mairie pour la visite du bourg, l'exposition sur les aqueducs ou le jeu de piste de Piste et Trésors. Marché fermier ou pique-nique. Parkings balisés face à l'école élémentaire et à côté du cimetière. Deux spectacles sont proposés par la CDA: musique de Swing d'O et clown. A ne manquer sous aucun prétexte!

SEPTEMBRE

7 septembre: Forum des associations organisé par Fontcouverte Anim'Action. Pour retrouver les associations de la commune, il suffit de consulter le site: <https://fontcouverte17.fr/fr/as/996907/annuaire-des-associations-279> La municipalité aura un stand pour accueillir les nouveaux arrivants qui doivent contacter auparavant la mairie pour se faire connaître et répondre aux questions des administrés. Contact : 05.46.93.06.47

8 septembre: Grande Brocante (prévue initialement le 7 juillet) organisée par le Football Club de Fontcouverte au plateau sportif. Animations, espace buvette, restauration. Ouverture exposants de 6h à 8h. Les réservations se feront en ligne sur le site vide-greniers ou brocabrac. Pour plus de renseignements, contacter M.Neveux au 06 66 07 51 00.

OCTOBRE

Octobre rose s'installe à Fontcouverte.

6 octobre: 63^{ème} Gros Roc 2024 organisé par les Guêpes Riders
<http://www.facebook.com/events/1260016114598770>

13 octobre Loto des Gazelles de Germanicus.



Christian Romelard aux côtés de Louis Guéneau dont il a retracé la carrière professionnelle.

Le samedi 15 mai 2024, Louis Guéneau, résident de l'Ehpad de Fontcouverte, a reçu la médaille militaire honorifique. Un hommage a été rendu par Francis Grellier, maire de Fontcouverte pour services rendus. Louis Guéneau fut longtemps conseiller municipal et porte-drapeau de la commune.



Directeur de publication :

Francis Grellier

Rédaction :

La commission communication

Dépôt légal : n°745
N° ISSN : 1621-3785

Mise en page et impression :

Croq'Papier (Fontcouverte)

Tirage à 1300 ex
sur papier novatech 115g

certifié



Mairie de Fontcouverte

12 place de l'église

17100 Fontcouverte

Tél. 05 46 93 06 47

Fax : 05 46 92 68 86

Courriel : mairie@fontcouverte17.fr

Site : www.fontcouverte17.fr